



N° 44

Le 25 février 1993

## LE CANADA SE FÉLICITE DE L'ADOPTION PAR L'UNCHR D'UNE RÉOLUTION SUR LES VIOLENCES SEXUELLES INFLIGÉES AUX FEMMES DANS L'EX-YOUGOSLAVIE

La ministre des Affaires extérieures, M<sup>me</sup> Barbara McDougall, s'est félicitée aujourd'hui de l'adoption par consensus, par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (UNCHR), d'une résolution sur les viols et les abus infligés aux femmes dans l'ancienne Yougoslavie. C'est la première fois que la Commission adopte une résolution qui traite de façon spécifique de la violence faite aux femmes.

«En adoptant par consensus une telle résolution, les 53 membres de la Commission ont envoyé un signal clair de leur volonté de faire cesser ces attaques brutales et dégradantes contre des femmes et de souligner que de tels actes constituent des crimes de guerre», a déclaré M<sup>me</sup> McDougall.

La résolution, coparrainée par le Canada, demande qu'une équipe d'experts, sous l'égide du rapporteur spécial pour l'ex-Yougoslavie, fasse enquête sur les violences sexuelles commises contre les femmes dans la région. Cela faisait suite à l'intervention canadienne devant la Commission le 9 février dernier, visant la tenue d'une telle enquête.

«J'ai donné instruction à la délégation canadienne à la Commission des droits de l'homme de poursuivre ses discussions avec les instances appropriées des Nations Unies afin de voir quel appui concret le Canada pourrait apporter au travail de l'équipe d'experts», a ajouté la Ministre.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874